



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Route Tessier et chemin de la Butte : le projet d'aqueduc
et d'égout approuvé par référendum**

Saint-Augustin-de-Desmaures, le 5 novembre 2017 – En plus de l'élection municipale, le 5 novembre était jour de référendum pour certains résidents de la route Tessier et du chemin de la Butte à Saint-Augustin-de-Desmaures.

Après dépouillement du scrutin, il appert que le Règlement 2017-526 décrétant un règlement d'emprunt de 2 125 000 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur ces deux routes a été approuvé.

Le résultat du suffrage est le suivant : 77 citoyens en faveur, 11 contre et un vote annulé. Le taux de participation se chiffre 71,2 % parmi les 125 personnes habiles à voter.

Pour que le règlement d'emprunt soit approuvé, rappelons qu'il fallait non seulement que le nombre de votes affirmatifs ait été plus grand que celui des votes négatifs, mais aussi que le nombre des votes exprimés corresponde au moins à la majorité des personnes habiles à voter domiciliées dans le secteur concerné.

Conséquemment, la Ville ira de l'avant avec ce règlement décrétant un emprunt de 2 125 000 \$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égout sur la route Tessier et le chemin de la Butte.

-30-

SOURCE : Andrée-Anne Trudel
Conseillère en communication
418 878-4662 poste 5105
Courriel : andree-anne.trudel@ville.st-augustin.qc.ca